

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

Sylvain ALASSAIRE

Conseil juridique en droit des affaires

Gérant-Associé du cabinet *ALASSAIRE JURICONSEIL*

salassaire@ajuriconseil.com

Mohamed AARAB

Expert-comptable, commissaire aux comptes et aux apports , expert assermenté près la Cour de cassation

Casablanca

15 avril 2016

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

Propos introductifs

SA à conseil d'administration

SA à directoire et conseil de surveillance

Société Anonyme Simplifiée

SARL

SARL à Associé Unique

SNC

Société en commandite simple

Société en commandite par actions

Société en participation

GIE

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

Plan

1. Quelques définitions
2. Société vs Entreprise Individuelle
3. Aménagements statutaires
4. Comparatif de différentes sociétés
5. Changement de forme sociale
6. Facteurs de choix de la forme sociale

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

1. Remarque préalable

- Le choix de la forme d'une société doit être abordée comme la **géopolitique**

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

2. Définitions

- ❑ **Société** : contrat par lequel deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs biens ou leur travail, ou tous les deux à la fois, en vue de **partager le bénéfice** qui pourra en résulter (art. 982 DOC).
- ❑ **GIE** : deux ou plusieurs personnes peuvent constituer entre elles pour une durée déterminée ou indéterminée un GIE en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, et à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité.[...]. **Le but du groupement n'est pas de réaliser des bénéfices pour lui-même** (art. 1er loi n°13-97).
- ❑ **Association**: convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités **dans un but autre que de partager des bénéfices.**

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

2. Société vs Entreprise Individuelle

- Malgré les contraintes de forme, c'est le **mode d'organisation** par excellence permettant à des personnes de **structurer l'investissement en commun** qu'elles envisagent (actif, passif, pouvoirs et rôles) ou à une personne seule de **structurer son entreprise**.
- Responsabilité limitée (ou illimitée)
- Séparer des activités** au sein d'une société existante ou envisagées par un entrepreneur.
- Faciliter la transmission** d'une entreprise (capital et/ou pouvoirs).
- Permettre l'entrée de partenaires** techniques ou financiers dans le capital.

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

2. Société vs Entreprise Individuelle?

- Technique de financement** (valeurs mobilières, bourse)
- Effet de levier juridique**
- Gestion d'un patrimoine**
- Protéger un patrimoine** des créanciers (écran juridique) et **organiser son insolvabilité** face au droit de gage général des créanciers (art.77 DOC et action paulienne)
- Assurer la discrétion** quant aux associés
- Impôt sur les sociétés**

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

3. Pourquoi changer de forme sociale ?

- Faciliter le financement de la société
- Faciliter l'entrée de partenaires dans le capital
- Organiser la transmission de pouvoirs avant de transmettre le capital
-

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

4. Aménagements statutaires

- Plus ou moins importants selon la forme sociétaire
- Pactes d'actionnaires

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

5. Différentes formes sociales

	SNC	SA	SAS	SCA	SARL	SEP
ACTIONNARIAT	2 associés au moins	5 actionnaires minimum	2 actionnaires minimum (sociétés avec capital > 2 M DH)	4 associés minimum (un commandité et 3 commanditaires)	1 à 50 associés	2 associés au moins NON IMMATRICULEE ET NON CONNUE DES TIES
CAPITAL SOCIAL	Pas de capital minimum	300.000 3.000.000 (APE)	300.000 (libéré 100 %)	300.000	Pas de capital minimum	Pas de capital mais apports nécessaires
RESPONSABILITE	Indéfinie et solidaire	Limitée	Limitée	Commandités : indéfinie et solidaire Commanditaires : limitée	Limitée	Responsabilité personnelle sauf en cas de société connue des tiers
GOUVERNANCE	Gérance (PM possible)	CA (3 à 12) et Président et DG ou PDG Directoire (1 à 5) et CS (3 à 12)	Président (PP ou PM) et organe de direction librement organisé par les statuts	Gérant et conseil de surveillance	Gérance	A l'égard des tiers, chaque membre agit personnellement.
CAC	Non mais possible	OUI	CAC	CAC	Non mais possible	NON
LIBERTE CONTRACTUELLE	Faible	OUI	OUI PLUS	OUI	NON	OUI PLUS
FINANCEMENT	Pas APE	Valeurs mobilières APE possible	Valeurs mobilières Pas APE	Valeurs mobilières APE possible	Pas APE	Financement personnel

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

6. Changer de forme sociale (transformation)

A. Quelques raisons

- Faciliter le développement
- Entrée de partenaires
- Améliorer la gouvernance
- Organiser la transmission de pouvoirs avant de transmettre le capital
-

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

6. Changer de forme sociale (transformation)

B. Comment et quels effets juridiques ?

- Décision de l'AGE prise dans les conditions de majorité prévues et sur la base d'un rapport du commissaire à la transformation.
- Pas de création d'un être moral nouveau: poursuite de l'activité (contrats, actifs, passif)
- Application de nouvelles règles aux associés et dirigeants (fin des délégations de pouvoirs et de signature)
- Aucun effet à l'égard des salariés
- En principe poursuite des cautionnements donnés aux créanciers et la responsabilité reste la même pour les actes passés jusqu'à la transformation

SA, SARL, SAS, SNC... : comment choisir la forme sociale la mieux adaptée à son projet ?

Merci pour votre attention